

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

“ VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. ”

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC

SAMEDI 24 AOUT 1901

Chez les Travailleurs Intellectuels

Notes & Nouvelles :

Congrégations romaines : — La Daterie. — La Secrétairerie des Brefs. — La Pénitencerie. — Les Affaires Ecclésiastiques extraordinaires.

Note publiée par M. Joseph Bonnet dans la *Vérité Française*.

La Daterie se divise en trois services : la section des bénéfices, la section des dispenses de mariages, et la section administrative. Il est inutile de nous étendre sur les dispenses de mariage, la matière étant intelligible par elle-même ; mais, pour les bénéfices, nous ignorons en France que les Papes se sont réservé la collation des canonicats et des cures, règle dont le Concordat ne nous permet pas de profiter, mais qui s'observe rigoureusement en Italie, et qui est appliquée, quoique dans une mesure moindre, en Autriche, en Espagne et dans l'Amérique du Sud. C'est la Daterie Apostolique qui confère tous les canonicats italiens, et une bonne partie de ceux du dehors, soit sur la recommandation des évêques, soit, si le bénéfice est au concours, sur la production des actes du concours.

On trouve un nombre à peu près égal d'employés dans la section des bénéfices et dans celle des dispenses ; neuf ou dix, dont les uns mettent les documents en bonne forme, tandis que les autres supportent les taxes, qui ne laissent pas de représenter des sommes considérables. Les fonds sont gérés par la troisième section, la section administrative, laquelle est en outre chargée du service des pensions que le Saint-Père accorde pour des motifs divers à des ecclésiastiques sans emploi.

Elles peuvent aller jusqu'à trois cents francs pas mois. Léon XIII a adopté la sage mesure d'en faire supporter, au moins en partie, le poids aux gros bénéficiaires. Ainsi, la plupart des chanoines de Saint-Pierre sont obligés de verser à la caisse de la Daterie le montant d'une pension prélevé sur leur revenu.

Le palais de la Daterie fait suite au Quirinal, quand on descend vers le Corso. Le cardinal Dataire y jouit d'un appartement des plus commodes, et le prélat Sous-Dataire y a aussi un beau logement. Le Dataire actuel est le cardinal Aloisi-Masella, l'un des membres les plus illustres du Sacré-Collège,

homme de principes fermes et sûrs ; le Sous-Dataire est Mgr Spolverini, non moins distingué par sa bonté et sa courtoisie que par ses lumières. A l'exception des chefs de service, les employés de la Daterie prennent les conseils de trois théologiens. C'est de la Daterie que dépend le corps des trente *Expéditionnaires Apostoliques*, laïques de bonne réputation et de probité qui servent d'intermédiaires et d'agents aux évêques, pour leurs affaires en cour de Rome.

Il fut un temps où l'on ne frappait à la porte de la secrétairerie des Brefs que pour y recueillir les honneurs dont elle comblait les dignes, mais Léon XIII a considérablement agrandi ses attributions en lui donnant l'héritage de la secrétairerie des Mémoires, abolie depuis un an, et en l'enrichissant des dépouilles de la Sacrée Congrégation des Indulgences, privée de la meilleure partie de ses pouvoirs. Ce ne sont plus seulement des couronnes de comte ou des rubans de commandeur que distribue la secrétairerie des Brefs, mais toutes les faveurs spirituelles qui partent des mains du Souverain Pontife : indulgences, privilège d'oratoire privé, pouvoirs d'indulgencier, etc., etc.

Pour les pouvoirs d'indulgencier, et sans doute pour d'autres grâces, les Brefs maintiennent les droits de chancellerie au tarif bénin de la secrétairerie des Mémoires. Sur d'autres chapitres, ils appliquent leur propre tarif, d'un caractère plus ardu. Les droits de chancellerie pour les concessions d'indulgences sont bien supérieurs à ceux que prélevait la Sacrée Congrégation. Mais il convient d'ajouter que le Saint-Père y a l'œil. J'ai vu de mes yeux des feuilles d'indulgences expédiées gratuitement par son ordre à des communautés pauvres.

Les titres de noblesse accordés par le Saint-Père sont personnels ou héréditaires. Ils embrassent la série connue, de baron à duc, bien que la dignité de comte se confère plus fréquemment. Parmi les ordres pontificaux, la place d'honneur appartient à l'ordre du Christ, qui ne s'accorde qu'en de rares et importantes occasions. L'ordre de Saint-Sylvestre et celui de Pie IX ne s'obtiennent non plus qu'avec difficulté. L'ordre de Saint-Grégoire et celui du Saint-Sépulchre sont plus répandus. Enfin, la croix *Pro Ecclesia et Pontifice*, instituée d'abord en faveur de ceux qui avait pris part aux travaux du jubilé sacerdotal du Saint-Père, se décerne depuis 1898 pour des services qui, sans justifier le don d'un ordre de chevalerie, n'en appellent pas moins une marque de faveur. Les bureaux de la secrétairerie des Brefs se trouvent au haut de l'escalier de la Chancellerie.

Il faut se garder de confondre la Secrétairerie des Brefs, administration qui, sous la conduite d'un cardinal et de son substitut, n'occupe pas moins d'une douzaine de rédacteurs ou de comptables laïques, avec la Secrétairerie des Brefs aux princes. Le Secrétaire des Brefs aux princes est un grand prélat du Vatican qui a le rapport le plus étroit avec le prélat secrétaire des lettres latines. Dans une dignité inégale, et dans la différence des noms, leur tâche commune consiste à dresser les pièces latines qui doivent tomber sous les yeux du public, comme les Encycliques, les allocutions consistoriales, et les lettres aux grands personnages. Avec un Pape aussi entendu que Léon XIII à la bonne latinité, les secrétaires pontificaux ne sauraient se relâcher un instant de l'étude des bons auteurs, et d'un soin extrême à n'employer aucun tour qui ne soit classique, ce qui les expose à tomber dans la recherche. On entend bien que la substance des Encycliques ne les regarde pas. Cette partie est réservée aux théologiens plus ou moins nombreux à qui le Saint-Père demande des mémoires sur les différents aspects du sujet qui occupe sa pensée.

Fontaine ouverte au milieu de Jérusalem pour la guérison des plaies intérieures, la Sacrée Pénitencerie vient en aide aux confesseurs en leur fournissant les pouvoirs ou les lumières qui leur manqueraient dans les cas extraordinaires. Le cardinal grand-pénitencier tient du Pape d'amples facultés, et il lui est toujours loisible d'en solliciter, si besoin est, de plus amples encore. Ce ne sont pas seulement les confesseurs qui ont le droit de réclamer les remèdes de la Pénitencerie ; un fidèle quelconque est autorisé à lui demander des pouvoirs pour le confesseur aux pieds duquel il ira déposer ses fautes. Néanmoins, la discrétion conseille de laisser agir généralement le confesseur lui-même. La Sacrée Pénitencerie dispense ses secours gratuitement et elle est toujours prête à répondre.

En dehors du domaine secret de la conscience, elle exerce une autorité extérieure en accordant aux pauvres les dispenses de mariage que les riches reçoivent de la Daterie.

Le cardinal grand-pénitencier est assisté d'un régent. Sous leur conduite sont placés les dignitaires et employés de la Pénitencerie, au nombre de seize, tous ecclésiastiques, tous versés dans la morale et le droit canon.

Les affaires qui appellent une délibération sont résolues par le cardinal grand-pénitencier en conseil. La correspondance doit être adressée à Son Eminence, soit à son domicile, soit à la Chancellerie, où la Pénitencerie a ses bureaux. Les lettres doivent être

cachetées, et l'exposé des difficultés de conscience ne contenir aucun nom propre, attendu que la Pénitencerie participe en quelque manière de la nature du confessionnal.

Nous dirons maintenant quelques mots de la Congrégation des affaires extraordinaires.

Cette congrégation offre des particularités essentielles ; elle forme un genre à part. Et tout d'abord, il est extrêmement rare qu'elle tienne des assemblées plénières. Ses cardinaux sont convoqués par petits groupes, tantôt les uns, tantôt les autres ; on leur adjoint à l'occasion des cardinaux de Congrégations différentes, quand celles-ci, dans une affaire mixte, sont intéressées à la délibération ; et il arrive même qu'un cardinal quelconque soit mandé à cause de ses lumières.

En second lieu, on ne soumet à l'examen de ces petites commissions qu'une affaire à la fois. En troisième lieu, elles n'ont que voix purement consultative, sans aucun pouvoir d'administration ; principe qui s'étend jusqu'au gouvernement spirituel de certaines régions, telles que l'empire russe et l'Amérique du Sud, auxquelles cette Congrégation donne ses soins. Ses décisions ne sont que de simples consultations à l'usage du Souverain Pontife.

La raison historique de ces procédés exceptionnels, c'est qu'elle a succédé aux Congrégations dites d'Etat que les Papes formaient pour s'éclairer dans les conjonctures politiques les plus graves, et étaient composées des cardinaux les plus versés dans la matière dont il s'agissait.

La Congrégation des Affaires extraordinaires a un secrétaire, trois rédacteurs et un archiviste, mais elle n'a pas de préfet. Ses réunions sont présidées par le cardinal secrétaire d'Etat, dans les appartements duquel elles se tiennent. C'est qu'à proprement parler son rôle consiste à servir de conseil à la secrétairerie d'Etat, avec laquelle elle ne fait qu'un. Le secrétaire d'Etat qui tient en mains tous les fils de la politique ecclésiastique, appelle à son aide la Congrégation là où ils lui paraissent trop embrouillés.

Cependant il y a de l'excess à voir en elle le *Grand Conseil de l'Eglise*, pour me servir d'une expression de Mgr Giobbio, professeur de droit public ecclésiastique au Séminaire Romain dans ses *Leçons de Diplomatique Ecclésiastique* récemment parues. Le Grand Conseil de l'Eglise se tient dans les conférences journalières du Pape et du secrétaire d'Etat. La Congrégation des Affaires extraordinaires, convoquée par parties, et par parties mobiles et incertaines, est moins un conseil permanent que le corps des conseillers auxquels le cardinal secrétaire d'Etat a ordinairement recours.

Notre langue.

Quelques appréciations de la conférence de M. Tardivel sur *La langue française au Canada*.

Ce travail, bien écrit comme tout ce qui sort de la plume du directeur de la *Vérité*, venge noblement notre belle langue française, telle que nous la parlons au Canada, des accusations injustes souvent portées contre elle.

Il y a comme cela de prétendus savants qui, après avoir passé quelque temps à Paris, et même à New-York ou à Chicago, trouvent que la langue qu'ils ont apprise sur les genoux de leur mères n'est plus que du *canayen*. Quand on a lu la conférence de M. Tardivel, conférence si bien documentée et appuyée sur les autorités les plus solides, on comprend le sot orgueil de ceux qui dénigrent cette langue et couvrent de leur mépris ceux qui la parlent.

Nous voyons, avec plaisir, que cette petite brochure va être répandue par tout le pays, un grand nombre d'institutions en ayant déjà commandé des milliers. — *Le Journal de Waterloo*.

Inutile de s'arrêter longuement sur l'éloge du beau travail de M. Tardivel. Ce sera une révélation pour la plupart des lecteurs. Le tirage de cette conférence a été de 50,000, qui seront distribués sur tous les points du continent américain où résident des Canadiens-Français. Partout ce petit livre apportera de la joie et du courage aux chefs, aux hommes instruits de notre nationalité, et leur fournira des armes pour défendre notre peuple contre tant de fausses accusations lancées contre lui. Le résultat sera un accroissement d'amour notre langue et d'admiration pour nos compatriotes qui l'ont si bien conservée à travers les âges. — *Le Courrier de l'Ouest*.

C'est une joie et un devoir pour nous d'engager vivement nos lecteurs et lectrices à se procurer la conférence de M. Tardivel. Nous espérons analyser et étudier à fond ce document, qui est à la fois une œuvre de patriotisme et de foi religieuse.

M. Tardivel et le comité qui entreprend la publication de sa splendide conférence peuvent compter sur notre concours très dévoué et très amical.

Voulez-vous conserver, étudier, aimer votre langue française, héritage de vos ancêtres, votre langue maternelle au foyer et à l'église? Lecteurs et lectrices, souscrivez hardiment à cette brochure élégante — couverture colorée; titre, castor, feuille d'érable en or, deux belles gravures, etc... C'est une excellente récompense comme prix de fin d'année. — *Revue Littéraire de l'Université d'Ottawa*, livraison de juin 1901.

A ce propos, il peut être utile de rappeler que le second tirage de la conférence de M. Tardivel doit se faire au commencement de septembre. Il importe donc de transmettre sans plus de retard les commandes que l'on désire faire, afin de continuer la vulgarisation de cet intéressant opuscule.

S'adresser, comme déjà dit, à M.

Alphonse Leclaire, 290, rue de l'Université, Montréal.

Une assemblée sacerdotale à Oka.

Le 22 août, une cinquantaine de nos prêtres qui, depuis l'établissement du Collège Canadien à Rome, ont été pensionnaires de cette institution, se sont réunis à la maison de campagne des Sulpiciens, à Oka, pour y rencontrer M. l'abbé Vacher récemment arrivé de la Ville Eternelle.

On sait que M. l'abbé Vacher — le "bon Père Vacher", comme on l'appelle ordinairement — est depuis plusieurs années procureur du Collège canadien à Rome et qu'il en a été aussi, pendant quelques temps, le directeur. Dans l'exercice successif de cette double fonction, il s'est trouvé en rapports journaliers avec la plupart de nos ecclésiastiques qui sont allés suivre les cours des universités romaines, et comme on a gardé un très bon souvenir de sa direction comme de son administration, la réunion de la semaine dernière, à Oka, a été des plus agréables.

Des allocutions de circonstance ont été prononcées par M. l'abbé Colin, supérieur des Sulpiciens de Montréal, par M. l'abbé Vacher et par deux anciens élèves du Collège canadien, Mgr Bruneau, évêque coadjuteur de Nicolet et M. l'abbé Langevin, aumônier au couvent de Lachine.

EN VOYAGE

Mullarany, 8 août, 1901.

Quelle température favorable aux études politiques et sociales! Il tombe une vraie pluie d'Irlande, douce, tiède, embrumée, qui pénètre toits et murailles, détrempe le papier, délaye l'encre, assouplit la pensée, amollit les rigueurs, dispose à l'indulgence — c'est le moment de parler de Jos. Chamberlain.

Vous savez, comme moi, que la politique ministérielle et la politique impériale pivotent autour du monocle du secrétaire colonial. Il est donc naturel que, vous entretenant des mouvements du parti tory-unioniste, je m'occupe d'abord et surtout de son chef réel.

Je vous disais, l'autre jour, que les dissensions du parti ministériel, moins apparentes, sont plus profondes encore que celles de l'opposition. M. Chamberlain est la cause incontestable de cette maladie interne dont les effets se manifesteront tôt ou tard — mais il est aussi la force actuelle du ministère. Plusieurs de ses collègues et des députés de la droite voient nettement l'abîme qu'il creuse sous leurs pas; mais ils savent en même temps qu'ils ne peuvent se passer de lui. M. Chamberlain est, à l'évidence, le seul homme public d'Angleterre qui sache précisément ce qu'il veut et qui prene les moyens d'atteindre son but. C'est un rejeton de Bismarck et du *boss Tweed*; sa politique est un mélange de césarisme et de démagogie — deux extrêmes qui se touchent souvent ailleurs, mais qui sont la double antithèse de traditions politiques de la Grande Bretagne. On se demande comment il a pu s'imposer à ce point au peuple anglais. Mais il ne faut pas oublier que sous les apparences froides et réfléchies qui reflètent son bon sens or-

dinaire, l'Anglo-Saxon cache un grand fond de badauderie sentimentale allée à une brutalité d'instinct que la civilisation n'a pas détruite. Celui qui peut atteindre ce double fond, fait faire aux anglais d'énormes sottises. M. Chamberlain a saisi cette fibre et la manœuvre au service de son ambition. Il n'a pas convaincu ses compatriotes; il les a stupéfiés, puis il a réveillé leur orgueil et leur esprit de rapine. Tant qu'il tiendra en éveil leur naïveté et leur appétit, il les mènera à sa guise. Son titre de parvenu, que ses adversaires lui jettent à la tête et que ses alliés lui reprochent à mi-voix, lui sert puissamment dans les couches populaires. Les gens de petit peuple centement avec orgueil ce quasi forgeron d'hier qui pousse aujourd'hui comme un troupeau docile les pairs du royaume et la haute bourgeoisie, et qui dirige les destinées de l'empire. Et c'est toujours au peuple qu'il s'adresse, c'est en flattant les passions de la foule qu'il se maintient. Seulement, c'est un jeu dangereux auquel il faut toujours gagner. M. Chamberlain a fait sortir le peuple anglais de son atmosphère habituelle; il l'a rendu violent, tapageur, guerrier: le jour où il n'aura plus de pâture à lui donner, le jour surtout où il faudra prélever le coût de cette fausse gloire, la colère du peuple s'alourdira sur lui. Et ce sera justice. Il voulu lancer son pays aux conquêtes afin de se faire une gloire toute personnelle; la justice rétributive lui imposera un châtiment personnel.

Et il ne trouvera guère de défenseurs dans le monde politique. Personne n'occupe une position plus fautive sur la scène parlementaire que le secrétaire pour les colonies. Je viens de parler des avantages que lui vaut son titre de parvenu dans les masses. Il lui nuit dans les cercles politiques. Je ne me rendais pas un compte exact, avant de venir ici, de l'éprit de caste des classes dirigeantes d'Angleterre. Il suffit de passer quelques heures à Westminster, de constater le cercle de privilèges et d'exclusions de toutes sortes dont s'entourent les représentants du peuple autant que les nobles Lords, de causer avec quelques membres des différents groupes parlementaires, de pénétrer au foyer de quelques familles, pour constater que la Grande-Bretagne est encore un pays essentiellement aristocratique. Même chez les libéraux les plus avancés on trouve un certain sentiment, je ne dirai pas de mépris pour le peuple, mais quelque chose d'approchant, allié d'ailleurs à un désir prononcé d'améliorer la condition des classes laborieuses. Votant des lois pour diminuer les heures de travail, pour protéger le travail des femmes et des enfants, pour répandre l'instruction populaire, les législateurs anglais accomplissent les fonctions de tuteurs ou de curateurs plutôt que celles de mandataires. Il me semble que les réformateurs anglais, en relevant peu à peu la condition des couches inférieures, en étendant le suffrage populaire, ont mal calculé l'importance grandissante de la plèbe. M. Chamberlain semble avoir compris cette force — et l'eût-il utilisée pour le bien de son pays, il aurait pu devenir un de

ses plus grands hommes d'état. Il a préféré s'adresser aux mauvais instincts de la foule. Aussi son pouvoir sur le peuple est précaire et il s'est rendu odieux à la très grande majorité des hommes politiques, conservateurs comme libéraux.

Sa scission du parti libéral, à la suite de la politique irlandaise de Gladstone, a jeté M. Chamberlain dans les rangs du parti tory, c'est-à-dire du groupe aristocrate et réactionnaire par excellence. Lord Salisbury, Balfour, Hicks Beach et les anciens conservateurs l'ont accueilli d'abord comme un allié précieux; ils le subissent aujourd'hui comme un tyran détesté. N'osant le jeter à bas, car sa chute entraînerait la leur, ils se contentent de lui barrer les jambes aussi souvent que possible. Un journaliste radical, spirituel et cynique, me disait crûment que la moitié des collègues du secrétaire colonial en sont rendus à désirer sa mort.

Ancien radical, quasi socialiste, M. Chamberlain avait à son acquit toute une série de projets de réforme sociale et administrative. Il a tenté de transporter cet arsenal de sa forteresse de Birmingham sur le terrain beaucoup plus vaste de la Chambre des Communes et d'y atteler, à son bénéfice, le parti tory. Il aurait ainsi enlevé aux libéraux, ses anciens compagnons d'armes, leur titre et leur prestige de parti de la réforme. Il s'est heurté à la force d'inertie des conservateurs qui s'appuient surtout sur les classes privilégiées et sur l'Eglise établie. Sentant que le peuple anglais, revenu de sa colère anti-irlandaise, lui demanderait bientôt compte de ses prouesses de législation sociale, il a cherché à déplacer l'axe de la politique anglaise.

Jusqu'à ces dernières années, la politique intérieure, *home legislation*, formaient le centre des opérations des deux partis parlementaires. Les questions étrangères et coloniales n'occupaient que les lignes extérieures. Voulant détourner l'attention de l'électorat, M. Chamberlain s'est d'abord efforcé de transformer la politique étrangère de la Grande Bretagne. Profitant de l'impopularité de Lord Salisbury à la suite de la guerre sino-japonaise, il a inauguré sa politique d'expansion et d'accaparement en Afrique. Il voulait évidemment offrir au peuple anglais ce contraste éclatant, mis en bonne lumière par la presse *jaune*: Salisbury et la vieille école humiliant l'Angleterre au profit de la Russie en Chine — Chamberlain et la nouvelle école étendant la puissance britannique du Cap au Caire — par le chemin de fer de Cecil Rhodes. Ses discours insolents lors de l'incident de Fashoda, ses menaces ridicules à la France à propos de quelques caricatures de journaux boulevardiers, n'avaient d'autre but que d'entretenir le feu sacré du jingoïsme anglais. Néanmoins ses collègues lui ont fermé le chemin du ministère des affaires étrangères.

Il restait à M. Chamberlain son gros atout, l'impérialisme: il s'en est servi et s'en sert encore avec grand profit. Employant avec audace et dextérité tous les moyens d'action à sa portée pour influencer les hommes publics

des colonies, il a réussi à les mettre tous à son service. Les gouverneurs-généraux et les commissaires coloniaux à Londres sont ses agents immédiats et dévoués. Il a aussi des espions, des agents secrets, des correspondants de journaux qui le tiennent au courant des mouvements politiques aux colonies et lui permettent d'intervenir au bon moment pour arracher de nos gouvernants et de nos mandataires à peu près tout ce qu'il veut. Enfin, il ne néglige pas non plus les séductions personnelles. Depuis le grand jubilé, qui a été le premier acte de cette tragédie impérialiste, il a chamarré de médailles, de rubans, de rosettes, de plaques et de tous les brimborions dont dispose la faveur royale, la poitrine de la plupart des chefs de parti canadiens, australiens, néo-zélandais, etc. Il n'a d'ailleurs pas le mérite de l'invention : c'est par les mêmes procédés que les trafiquants anglais ont acquis des rajabs indiens et des chefs sauvages et nègres les trois-quarts de l'empire britannique.

Quoi qu'il en soit, M. Chamberlain a réussi à se former un immense parti impérialiste avec lequel il éblouit John Bull. Tous les hommes politiques que j'ai rencontrés, de groupes et d'opinions absolument divers, m'ont certainement déclaré que le *long Tom* de M. Chamberlain aux dernières élections, était son exploitation du sentiment colonial : " Les colonies sont unanimes à approuver ma politique, s'écriait-il, l'Angleterre va-t-elle s'isoler dans l'Empire ?" Vous savez peut-être qu'un des pamphlets électoraux les plus répandus par les agents tory-unionistes se composait d'extraits des discours *loyalistes* de sir Wilfrid Laurier. Quelle étrange ironie que les paroles d'un Canadien-français, du chef de l'ancien parti libéral canadien, aient pu servir d'argument à l'élément le plus étroit, le plus dominateur, le plus arrogant du Royaume-Uni pour écraser les disciples de Bright et de Gladstone dont M. Laurier se réclamait si souvent autrefois !

Mais ces éléments même de succès effraient à bon droit un grand nombre de conservateurs. Au point de vue des relations étrangères, ils craignent sans cesse que les sorties intempestives du sycophante jingo les jette dans quelque pétrin international. Au point de vue intérieur, ils voient arriver avec effarement le jour où ils ne pourront plus faire face aux exigences de la politique échevelée de l'ancien patron de Cecil Rhodes. Enfin, au point de vue impérial, ils n'ignorent pas que le jour est proche où les colonies demanderont une reconnaissance quelconque des obligations nouvelles qu'elles ont contractées à l'aveugle. De temps à autre, ils jettent le cri d'alarme. C'est ainsi que sir Michael Hicks-Beach a présenté son budget sous le jour le plus sombre possible au contribuable anglais. On a loué, chez nous et ici, le chancelier de l'échiquier de sa franche droiture. Le désir de mettre des bâtons dans les roues de son pétulant collègue était peut-être pour quelque chose dans cette sincérité. Le même sir Michael a encore porté un rude coup à l'idée impérialiste en repoussant sans ménagement les propositions de M. Howard Vincent en faveur d'un tarif

douanier impérial. Le Premier Ministre lui-même a accentué la note pessimiste en parlant, il y a quelques jours, des finances de l'Angleterre. " La situation est mauvaise, a-t-il dit en substance, et les perspectives ne sont pas encourageantes. Le peuple veut de la guerre et de l'expansion : il lui faut en payer le coût ". L'allusion à son collègue des colonies était transparente. Pour qui a étudié la politique anglaise et connaît la solidarité traditionnelle qui unit les membres du cabinet britannique, ces dissensions voilées indiquent une scission profonde dans les rangs ministériels. Une étude, même superficielle, de la scène politique anglaise, nous indique clairement qu'il y a lutte sourde et constante entre les deux éléments, l'ancien et le nouveau. Qui l'emportera ?

Je disais, l'autre jour, que le salut de l'Angleterre dépend de la force d'endurance des libéraux non contaminés d'impérialisme. A défaut d'une renaissance libérale, la seconde planche de salut serait l'écrasement de M. Chamberlain par les conservateurs modérés. Mais, eux aussi, ils manquent d'hommes ; et la journée de neveux et de parents que lord Salisbury a introduite dans sa dernière combinaison ministérielle n'accroît ni sa force morale ni sa force politique.

Il est indéniable que M. Chamberlain a pour lui les circonstances et son tempérament. Ces deux causes de succès peuvent être demain la source de sa ruine. Pour la paix générale et celle du Canada en particulier, souhaitons sa déchéance.

HENRI BOURASSA.

Concours des races laitières à Buffalo

DU 1er MAI AU 30 OCTOBRE 1901

RAPPORT OFFICIEL POUR LES DEUX DERNIÈRES SEMAINES

Semaine finissant le 6 août.

Rang	Race	Coût de nourriture	Profits nets	Pc. des profits
1ere	Jersey	\$ 4.37	\$9.99	228 p.c.
2e	CANADIENNE	3.53	7.64	215 "
3e	Guernesey	4.61	9.28	201 "
4e	(Polled jersey et Ayrshire	3.81	7.29	191 "
6e	Sussex (Red Rolled)	4.80	7.57	158 "
7e	Suisse	5.03	7.21	143 "
8e	Holstein	6.28	7.67	123 "
9e	Flamande (Dutch Belted)	4.60	5.60	121 "
10e	Durham	6.05	6.21	102 "

Semaine finissant le 13 août

Rang	Race	Coût de nourriture	Profits nets	Pc. des profits
1ere	Jersey	\$ 4.44	\$9.70	218 p.c.
2e	CANADIENNE	3.55	7.52	212 "
3e	Polled jersey	3.64	7.47	204 "
4e	Ashyre	4.36	3.57	196 "
5e	Guernesey	4.99	8.72	176 "
6e	Sussex (Red Polled)	4.82	7.98	165 "
7e	Suisse	5.13	7.22	140 "
8e	Holstein	6.12	7.69	125 "
9e	Flamande (Dutch Belted)	4.51	5.40	119 "
10e	Durham	6.15	6.49	106 "

Le rang occupé par la vache canadienne pour les cinq dernières semaines est comme suit :

- Semaine finissant le 16 juillet : 5ème avec 152 p. c. de profits nets.
- Semaine finissant le 23 juillet : 2ème avec 193 p. c. de profits nets.
- Semaine finissant le 30 juillet : 1ère avec 203 ¼ p.c. de profits nets.
- Semaine finissant le 6 août : 2ème avec 215 p. c. de profits nets.
- Semaine finissant le 13 août : 2ème avec 212 p. c. de profits nets.

Quoique le concours ait commencé le 1er mai, nous n'avons de rapports officiels qu'à partir de la semaine finissant le 11 juin. Les directeurs du concours n'en ont pas publié pour les six premières semaines ; ceux qui ont été fournis aux journaux ne sont d'aucune valeur. J'ai reçu, ces jours derniers, avis des autorités qu'elles étaient à préparer le résultat de ces six premières semaines et que nous en recevrons bientôt un rapport complet.

Le public aimera peut-être à connaître quelle a été la diminution dans la quantité de lait donnée par chaque race depuis le commencement du concours. Il pourra se renseigner au tableau suivant :

Race	Quantité donnée dur. sem. fin. 11 juin	Quantité donnée dur. sem. fin. 13 août	Diminution
Jersey	1180 lbs	1001 lbs	179 lbs
CANADIENNE	1140 "	923 "	217 "
Polled Jersey	1010 "	799 "	211 "
Guernesey	1286 "	997 "	289 "
Ayrshire	1475 "	1160 "	315 "
Holstein	1736 "	1385 "	351 "
Sussex (Red Polled)	1332 "	1110 "	222 "
Suisse	1422 "	1154 "	268 "
Flamande			323 "
(Dutch Belted)	1300 "	977 "	
Durham	1455 "	1170 "	285 "

Il ne s'agit pas de connaître, par ce concours, quelle race donne la plus grande quantité de lait, ni laquelle donne le plus de matières grasses, ni celle qui donne la plus grande somme totale de profits nets. Non, ce qu'il importe au public en général, mais surtout aux cultivateurs, de connaître c'est laquelle de ces dix races est la plus profitable, c'est-à-dire celle qui donne le profit net le plus élevé en proportion du coût de sa nourriture. Voilà la grande leçon que le concours de Buffalo est en voie de nous donner.

A l'avenir je fournirai à la presse les rapports hebdomadaires aussitôt qu'ils m'auront été transmis par les directeurs du concours.

J. A. COUTURE,
Membre canadien de l'Advisory Board, au concours des races bovines.

Les conférences pédagogiques de Montréal

Du 19 au 24 du courant, les conférences pédagogiques que nous avons récemment annoncées dans la *Vérité* ont eu lieu au couvent du Mont Ste-Marie, à Montréal. Ces conférences, inaugurées par l'archevêque de Montréal, ont été couronnées d'un succès inespéré. Près de six cents institutrices laïques et trois cents religieuses s'étaient rendues avec bonheur à l'appel de Mgr Bruchési.

L'ouverture de la convention eut lieu lundi soir, le 19 août, en présence du surintendant de l'Instruction publique. Deux belles allocutions de circonstance ont été

prononcées, l'une, par l'archevêque de Montréal, l'autre, par M. de La Bruère. Après les discours, l'immense assemblée se rendit à la chapelle où fut chanté le *Veni Creator*. Le spectacle de ce millier d'institutrices, religieuses et laïques, réunies dans une pensée commune à la prière de leur premier pasteur, la présence de l'archevêque à cette grandiose fête de l'enseignement populaire ; celle du surintendant, représentant l'Etat étroitement uni à l'Eglise sur le terrain de l'éducation publique, la présence aussi de plusieurs instituteurs laïques représentant les écoles normales et les écoles supérieures, tout cela constituait un ensemble admirable bien propre à réjouir les véritables amis de la Province de Québec.

Hâtons-nous d'ajouter que notre gouvernement provincial avait fait son devoir en s'occupant de la partie financière.

Les conférences proprement dites ont commencé mardi matin. Il en était donné trois par jour : deux dans le cours de la matinée et une l'après-midi. Nous avons déjà publié le programme de ces conférences et donné le nom des conférenciers. Ces derniers ont été écoutés avec beaucoup d'intérêt. Les sujets traités embrassent les principales branches du programme scolaire. Par son côté pratique, c'est une véritable *session normale* qui vient d'avoir lieu à Montréal. Mgr l'archevêque Bruchési a fait preuve d'un zèle infatigable tout le temps de la convention. Sa Grandeur a suivi presque tous les exercices, adressant la parole plusieurs fois par jour et prenant même part aux séances récréatives du congrès.

Nous attendons des résultats précieux des assises pédagogiques de 1901. Elles démontrent éloquentement que le Comité catholique de l'Instruction publique s'occupe avec intelligence de promouvoir les intérêts de l'éducation populaire ; elles démontrent aussi que le gouvernement est heureux de seconder les efforts de nos SS. les évêques qui ont été de tout temps les protecteurs actifs et vigilants de l'Instruction publique au Canada.

Nous offrons nos sincères félicitations à Mgr Bruchési, le promoteur de ces conférences pédagogiques diocésaines, à M. le Surintendant qui a tracé le programme de ces travaux, aux conférenciers qui se sont acquittés de leur tâche avec talent, et enfin au gouvernement qui est resté fidèle à son rôle d'aide efficace du Conseil de l'Instruction publique.

Depuis quelques années, il s'est fait beaucoup de bonnes choses, en matière d'Instruction publique, dans notre province. Il y a cependant des gens qui trouvent à redire contre tout cela. Ces esprits chagrins ne voient pas favorablement l'harmonie qui existe entre le Comité catholique et le gouvernement. Ces frondeurs, qui se recrutent surtout parmi des individus étrangers à notre pays, voudraient indisposer le peuple contre l'épiscopat, contre les curés et contre les communautés religieuses. Jusqu'ici, leurs efforts ont été couronnés de peu de succès : laïques et religieux, chez nous, travaillent la main dans la main pour le plus grand bien de notre nationalité.

Voilà pourquoi l'œuvre des conférences pédagogiques, inaugurée avec tant d'éclat et de succès réel par Mgr l'archevêque de Montréal, mérite d'être continuée. Et elle le sera. L'an prochain la convention aura lieu à Québec ; puis, dans la suite, St-Hyacinthe, Rimouski, Chicoutimi, Sherbrooke, etc, auront leur tour.

La pédagogie moderne contient des ressources qu'il importe d'utiliser : emparons-nous de cette puissance pour la faire servir aux intérêts catholiques et canadiens-français. C'est ce que nos écoles normales ont compris depuis longtemps, et c'est ce que comprennent aussi les membres de notre Comité catholique de l'Instruction publique.

HIP. BYFE.

LETTRE OUVERTE

Sur la nécessité de réformer l'enseignement de la géographie dans les lycées et les écoles primaires de France.

Paris, le 10 juin 1901.

A Monsieur Leygues, ministre de l'Instruction publique.

Monsieur le ministre,

Je viens de faire un voyage dans le Midi par les vallées de la Seine, de la Saône, du Rhône et le Nord du golfe de Lyon. Mon retour s'est effectué par les Cévennes, le Massif central, la vallée supérieure de la Loire, et celle du Loing. M'étant arrêté en de nombreux endroits, j'ai eu l'idée de questionner des élèves de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire sur la géographie de la France, de ses colonies et de l'Alsace-Lorraine.

J'ai pu constater tout d'abord que beaucoup d'élèves des écoles primaires, bien que sachant passablement, et toutes proportions gardées, ce que l'on peut demander à des enfants du peuple sur leur département, connaissent d'une façon très insuffisante les notions indispensables sur la géographie de notre pays. Quant à nos colonies, ils savent à peine où elles se trouvent. Souvent ils en ignorent le nom. La plupart ne peuvent rien dire sur l'Alsace. Lorsqu'on leur demande pourquoi ils ne savent pas ce que c'est que Strasbourg, ils vous répondent : "l'instituteur ne nous l'apprend pas."

Les enfants des écoles libres vous disent à peu près la même chose. Lorsqu'on demande à leurs maîtres la raison d'une omission aussi regrettable, ils répondent : " Nous suivons le programme officiel des écoles primaires. Comme ce programme ne parle pas de l'Alsace-Lorraine, nous n'en parlons pas non plus. "

Lorsqu'on s'adresse aux élèves de l'enseignement secondaire, aux élèves des lycées, on constate que la géographie de la France, dans ses points essentiels, dans son ensemble, est à peu près sue, mais que beaucoup d'entre eux, même des meilleurs, ignorent ce que tout le monde devrait savoir sur les colonies françaises.

Quant à l'Alsace-Lorraine, c'est à peine s'ils en connaissent les principales villes et savent qu'autrefois le Rhin nous servait de frontière, sur une partie de son cours.

Ayant demandé à un élève de force moyenne d'un lycée de me dire ce qu'il savait sur la Moselle, il me répondit textuellement :

La Moselle prend sa source dans les Vosges, aux environs du vallon d'Alsace, passe à Remiremont, Epinal, Toul, reçoit la Meurthe à Frouart, passe à Pont-à-Mousson et à Pagny sur la frontière.

L'élève s'arrêta net.

— Et après ? fis-je.

— Ah !...après...après... le professeur ne nous l'a pas dit. Comme la Moselle passe ensuite en Alsace-Lorraine, cela ne fait pas partie du programme du baccalauréat. On ne nous l'a pas fait étudier.

Telle est la réponse que j'ai presque toujours obtenue d'élèves des lycées, quand je les ai interrogés.

Je dois ajouter que beaucoup d'élèves des collèges libres m'en ont dit autant. Ceux-ci ajoutaient :

Nos professeurs suivent à la lettre le programme du baccalauréat. Souvent ce sont d'anciens élèves de l'Université ; quelques-uns même sont des agrégés et des hommes éminents. Le baccalauréat ne mentionnant que la France et ses colonies, ils ne nous parlent pas de ce qui se trouve au delà de la frontière.

Nous avons pu constater ainsi que les élèves de l'enseignement secondaire, officiel ou libre, connaissent la partie supérieure des rivières qui prennent naissance dans le Nord-Est de la France, mais ignoraient généralement leur cours au delà de la frontière.

Une telle lacune dans l'enseignement de la géographie de la région française est absolument regrettable.

En voulant réduire son étude sous prétexte de la savoir mieux, on arrive à une ignorance fâcheuse pour la nation tout entière. L'enseignement officiel, Monsieur le ministre, est en train de faire perdre à notre pays la notion exacte de ses droits en Europe et de ses justes revendications.

Ce n'est pas la peine d'avoir dépensé des milliards pour la réfection de notre armée, de nos places fortes, d'avoir fait passer depuis trente ans des millions d'hommes par le régiment et d'avoir couvert la France d'écoles primaires officielles pour aboutir à un pareil résultat.

De notre temps on avait l'habitude d'enseigner, avec la géographie de la France, celle de la région d'influence française. Cette région comprend les pays qui ont le plus de relations avec elle, par suite du voisinage de la frontière, de la similitude topographique, de la facilité des voies de communication, et d'une communauté de race ou d'intérêts. C'est ainsi qu'on nous apprenait, bien que moins détaillée, la description de la Belgique, dont la langue officielle est française, et dont les lois ressemblent beaucoup aux nôtres. On y ajoutait celle du Luxembourg, des provinces rhénanes et de la Suisse. En un mot on nous enseignait la géographie de tout ce qui se trouve sur la rive gauche du Rhin, c'est-à-dire de l'ancienne Gaule.

Quand on interroge les élèves sur l'Europe, et à plus forte raison sur les autres parties du monde, beaucoup, même parmi les bons, aussi bien dans l'université qu'ailleurs, vous répondent avec un sang-froid imperturbable :

Monsieur, je sais bien où est Berlin. C'est la capitale de la Prusse et de l'empire d'Allemagne. Elle se trouve sur une rivière, qui doit s'appeler la Sprée. Quant aux autres villes de l'Allemagne, sauf Dresde, Munich et Stuttgart, je ne les connais guère. Elles ne font pas partie du programme du baccalauréat.

Sur l'Amérique, même ignorance.

La plupart des élèves ont pu me dire où se trouvait Cuba, mais bien que la guerre hispano-américaine ne soit guère terminée que depuis deux ans, ils ignoraient généralement ce que c'était que Manille et les Philippines.

Voilà ce que l'on sait en ce moment sur l'Europe et les cinq parties du monde dans les classes élevées des lycées ou des collèges libres.

Autrefois, bien que l'étude de la

géographie ne fût pas poussée aussi avant qu'elle aurait dû l'être, un bachelier avait des notions générales à peu près passables sur les cinq parties du monde. Aujourd'hui les diplômés de la Sorbonne ne savent presque plus rien. C'est déplorable.

Il faut qu'on dise bien aux élèves, et ceci est le devoir impérieux des maîtres, que nous sommes toujours devenus trente ans sous le coup d'une guerre avec l'Allemagne, et qu'on ne saurait trop connaître la géographie de ses ennemis. Les maîtres doivent leur apprendre que, si la frontière que nous possédons entre les Vosges et la Meuse n'en est plus une, c'est à dessein qu'elle fut ainsi tracée par les plénipotentiaires allemands au traité de Francfort en 1871.

Les Français durent céder ce qu'on leur arrachait de force, et ne la regardèrent que comme une frontière provisoire qui devait tôt ou tard être remplacée par l'ancienne.

Les Allemands eux aussi ne la considéraient que comme une frontière provisoire, mais destinée à servir d'acheminement vers la possession complète de la Lorraine et d'une partie de la Champagne depuis Langres jusqu'aux défilés de l'Argonne ; cette future possession ne devant être elle-même qu'une étape vers la réalisation par la Prusse du projet élaboré en 1815 par Humboldt et lord Castlereagh au congrès de Vienne ; le démembrement de la France, qu'on avait calqué sur celui de la Pologne, et la cession à l'Allemagne des départements du nord et du nord-est depuis la Flandre et l'Artois jusqu'à la Franche-Comté inclusivement.

Que l'on ne vienne pas crier à l'invraisemblance. Ce projet fut momentanément agité par l'état-major allemand, et M. Thiers en eut connaissance. C'est de lui-même que nous le tenons. Il nous a été confirmé bien des fois par M. Barthélemy Saint-Hilaire. L'opposition de la Russie, celle de l'Angleterre surtout, mécontente d'avoir un nouveau voisin aussi dangereux, firent échouer le projet. M. de Bismarck, pour certaines raisons politiques, n'y était dans le moment qu'à moitié favorable. Il trouvait, pour employer son expression, qu'on faisait entrer beaucoup trop d'étrangers dans la maison allemande.

La crainte de pousser à bout la France qui avait encore des débris d'armée sur la Vienne, en Bretagne et dans le Nord, obligea même la Prusse à renoncer à Langres et l'Argonne. Le nouvel empire d'Allemagne dut se contenter de ce qu'il détient encore aujourd'hui. Pour calmer l'état-major, M. de Bismarck lui déclara que le traité de Francfort n'était qu'une trêve, que la nouvelle frontière rendait une nouvelle guerre inévitable, et que l'Allemagne pourrait ultérieurement continuer ses conquêtes.

Il est certain que, sans l'intervention de la Russie en 1875, sans les fortifications dont Serre de Rivière jalonna toute notre nouvelle frontière, et sans le travail incessant de l'armée française, la guerre aurait déjà eu lieu depuis longtemps.

Voilà, Monsieur le ministre, ce qu'il faudrait dire à nos enfants. Voilà ce qu'il faudrait surtout enseigner à la

jeunesse française, dont les contingents partent chaque année pour le régiment sans bien se rendre compte de la raison pour laquelle on les y envoie.

Je me rappelle encore avec quel zèle, quelle ardeur, en 1871, M. Havet, qui me donnait alors des leçons et qui est devenu depuis professeur au Collège de France, me faisait étudier la frontière du nord-est, le bassin du Rhin et la géographie générale de l'Allemagne.

Le jeune professeur, qui venait de faire le siège de Paris, détestait les Allemands encore plus que celui qui écrit ces lignes. Tous, du reste, professeurs libres ou professeurs officiels, avaient soin de nous faire remarquer que la nouvelle frontière n'était que provisoire, ne pouvait être que provisoire, et que le traité de Francfort n'était qu'une trêve momentanée entre les deux peuples.

Il est regrettable qu'aujourd'hui l'Université, soit par négligence, soit par indifférence, n'enseigne plus la même chose à nos enfants et paraisse se départir du patriotisme, qui a fait sa grandeur pendant près d'un siècle.

Il ressort de tout ceci qu'il est insuffisant de demander la géographie de la France et de ses colonies dans le baccalauréat de rhétorique.

D'autre part les programmes sont beaucoup trop chargés, aussi bien celui de la géographie que ceux des autres branches, et se nuisent mutuellement. C'est l'avis unanime des hommes compétents. On a introduit dans l'étude de la France la géologie, l'économie politique et industrielle. Elles rendent la géographie plus intéressante, mais pas plus facile à apprendre. Leur développement, beaucoup trop grand, peut être bon pour des ingénieurs, des préfets, des chefs d'industrie ou des professeurs, mais n'a d'autre résultat, chez des élèves de seize à dix-huit ans, que de transformer la géographie en un exercice dans lequel la mémoire joue un rôle presque aussi important qu'avec l'ancienne description du sol. Leur étude se fait aux dépens d'autres connaissances que les élèves devraient avoir et ne possèdent pas. Nous avons ainsi pu constater que la plupart d'entre eux avaient des notions géologiques beaucoup trop détaillées sur les Cévennes, mais ne connaissaient pas les sous-préfectures des départements traversés par cette chaîne de montagne.

Nous devons ajouter que cet amas de matières plus ou moins indigestes, qu'on oblige les élèves à absorber dans toutes les branches du baccalauréat, n'a d'autre résultat que de les dégoûter de tout travail intellectuel, une fois qu'ils l'ont passé.

Nous l'avons constaté bien des fois comme ingénieur, soit dans les travaux publics, soit dans l'industrie, soit dans le haut enseignement.

A cet égard les Allemands nous sont bien supérieurs ; leurs programmes sont peu chargés, mais ils travaillent toute leur vie. C'est précisément ce travail incessant qui est pour la France un véritable danger.

Il est à souhaiter que le conseil supérieur de l'Instruction publique s'inspire de ce qui se fait en Allemagne. Le jeune homme, quand il a fini ses études, possède une nomenclature suffisante de tout ce qu'il doit savoir sur la géographie de son pays au point de

vue descriptif, politique et militaire. Il a en outre des connaissances sur les frontières, les peuples voisins, et les autres parties du globe.

Nous demandons que l'on enseigne non plus en rhétorique mais en seconde toute la géographie de la France, qu'on en supprime beaucoup de détails ou développements qu'on y a introduits, mais qu'on y ajoute nos colonies et la région française, c'est-à-dire tout ce qui se trouve sur la rive gauche du Rhin. Nous demandons qu'on enseigne en rhétorique la géographie de l'Europe et celle moins détaillée des autres parties du monde. C'est du reste le meilleur moyen de bien comprendre l'histoire contemporaine, qui est professée l'année suivante dans la classe de philosophie.

Nous émettons le vœu que le baccalauréat de rhétorique porte sur toute la géographie des classes de seconde et de rhétorique, avec plus de détails pour la région française et les colonies que pour les autres parties du monde.

Comme sanction nous demandons que le coefficient de la géographie ait la même valeur que celui de l'histoire et que le coefficient des mathématiques auxquelles on a donné beaucoup trop d'importance dans un examen de lettres, soit ramené à la même valeur que celui de la géographie.

Il est à souhaiter en ce qui concerne la géographie de la région française que les mêmes dispositions, beaucoup plus restreintes, soient appliquées à l'enseignement primaire, car il n'est pas admissible que des enfants du peuple, pas plus que ceux des classes élevées, ignorent les véritables bornes de leur patrie.

Nous espérons que le conseil supérieur de l'instruction publique aura assez de clairvoyance pour apprécier cette réforme, dont la nécessité nous paraît s'imposer, et assez de patriotisme pour la prescrire.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

R. DE RAUTLIN DE LA ROY.

Ingénieur civil, ancien élève de l'école des Ponts-et-Chaussées, ancien élève de l'Université et du lycée Saint-Louis, ancien ingénieur attaché au corps auxiliaire des ponts-et-chaussées, membre du conseil de la Société des Etudes coloniales et maritimes.

Le ministre de l'instruction publique a immédiatement répondu à M. l'ingénieur de Rautlin de la Roy :

Paris, 17 juin 1901.

Monsieur,

Vous avez bien voulu m'adresser un mémoire sur les réformes qu'il y aurait lieu d'introduire dans l'enseignement de la géographie dans les lycées, collèges et écoles primaires.

Je vous remercie de cet envoi et j'ai l'honneur de vous informer que je communique ce document à la commission chargée de réviser les programmes universitaires.

GEORGES LEYGUES.

L'Autorité épiscopale

Dans sa lettre pastorale, écrite à l'occasion de la prise de possession de son siège, Mgr Ricard, le nouvel évêque d'Angoulême, expose comme il suit le rôle de l'évêque :

Le rôle de l'évêque, nos très chers frères, c'est l'Esprit-Saint lui-même qui le définit par la bouche d'un grand Apôtre, dans son discours aux anciens de l'Eglise d'Ephèse.

Les évêques, leur dit-il, Dieu les a établis pour gouverner son Eglise (1).

Quelque concise qu'elle soit, cette formule divine dit tout : et la grandeur de la vocation pastorale, et la sublimité de ses fonctions, et la nature de son ministère, et l'étendue de ses pouvoirs, et les devoirs rigoureux qui s'imposent à celui qui l'a reçue de Dieu.

Les puissances humaines auront beau faire ; en vain voudront-elles déflorer cette institution sainte ou du moins essayer de la rabaisser, comme l'on essaye aujourd'hui de niveler toutes choses, en vertu d'une prétendue égalité aussi impossible qu'absurde, l'épiscopat, œuvre divine, restera toujours, aussi longtemps que l'Eglise, qui est immortelle. Et tant qu'il y aura un homme qui pourra légitimement dire la fière parole de saint Hilaire de Poitiers : " *Episcopus ego sum* (2), je suis évêque ", il sera vrai aussi de dire qu'il se perpétue toujours cet épiscopat dans lequel Jésus-Christ a déposé la plénitude de sa puissance et qu'il a constitué pour continuer son œuvre de salut à travers le monde.

Or ce pouvoir, dont l'évêque est dépositaire, ne ressemble pas à tous les autres pouvoirs ; différent dans son but et le résultat qu'il doit atteindre, il sera aussi différent dans la manière de l'exercer. L'évêque est juge et docteur ; mais il est aussi pasteur et père ; c'est-à-dire que s'il est l'homme de l'autorité, il doit être aussi et surtout l'homme de la bonté ; et pendant que son front reflète les rayons majestueux de Moïse descendant de la montagne, il faut que son cœur fasse rayonner autour de lui la bonté miséricordieuse du Pasteur suprême, Jésus.

Homme d'autorité, qui l'est plus que l'évêque, délégué de Celui devant qui tout genou doit fléchir au Ciel, sur la terre et dans les enfers ?

N'est-ce pas ce que lui a dit l'Eglise, au jour de son sacre ? Quand le consécrateur avec ses deux assistants posèrent la mitre sur sa tête, ils l'appellèrent un lutteur, *antislitis et agonista tui* ; ils lui enseignèrent que c'était un casque qu'ils lui donnaient, afin que sa tête armée (3) des cornes de l'un et l'autre Testament, il apparaisse terrible aux adversaires de la vérité, et qu'il soit contre eux un assaillant intrépide.

Et de quelle autorité l'évêque est le dépositaire ! C'est un mystère de grandeur qui enveloppe cet homme, depuis que, par une disposition admirable de la Providence, il a été réuni à cette chaîne de Pontifes qui de lui vont directement aux apôtres et par les apôtres à Jésus-Christ. En vertu de la

(1) *Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei.* [Act. xx, 28.]

(2) *Ad. Const. Aug.* [LIB. II. 2.]

(3) *Quatenus decorata facie et armatis capitae cornibus utriusque Testamenti, terribilis appareat adversariis veritatis et impugnator eorum robustus existat.* [PONT. ROM.]

puissance de fécondité qui est le propre du caractère épiscopal, il a reçu une plénitude de sacerdoce qu'il pourra à son tour transmettre aux élus de Dieu ; il est pour ainsi dire l'Eglise en raccourci, en union sans doute avec l'Evêque des évêques qui est la tête et le cœur de l'Eglise. O mystère auguste, ô sublimité des dons de Dieu, ô touchante merveille de sa bénignité !

L'évêque reçut, au jour de son diaconat, les prémices de cette force (4) ; la plénitude lui en est donné avec la consécration ; faut-il s'étonner que l'énergie pontificale, qui est le fruit de cette autorité dont il est investi, puisse résister à tout ? Demandez plutôt au rocher contre lequel la mer vient briser sa vague de s'entr'ouvrir pour laisser passer le flot envahisseur.

C'est avec cette auréole d'autorité divine que l'évêque apparaît au monde !

Le monde, hélas ! aujourd'hui ne la connaît plus guère cette autorité ; voilà pourquoi il a besoin d'avoir sous ses yeux ce type de l'autorité véritable qui peut se montrer à lui sans confusion, parce que pure dans son origine, grande dans sa mission, elle ne cesse d'être respectable dans son exercice.

Aussi elle sera toujours là pour protester contre les atteintes sacrilèges qui dénaturent, hélas ! surtout de nos jours son caractère sacré.

De quelque côté en effet, nos très chers frères, que nous tournions nos regards, le monde nous offre le lamentable spectacle de l'indépendance, de la révolte, de la révolution. On voit bien la force partout, une force qui s'impose par la menace, par les armes, par les châtiments, mais nulle part l'autorité véritable qui domine par le sentiment de sa propre excellence. Ce renversement de l'ordre établi, cette méconnaissance de son origine divine se font sentir non seulement dans les nations en général, mais dans les familles elles-mêmes et dans toutes les agglomérations diverses où plusieurs sont réunis pour travailler en commun.

Et ce n'est plus un désordre passager, un de ces moments de crise qui, tout cruels qu'ils sont, font espérer un lendemain tranquille, quand la passion s'est calmée. Aujourd'hui, c'est le désordre organisé, systématisé, hiérarchisé, et les pouvoirs publics eux-mêmes sont obligés de compter avec lui, de parlementer avec ses représentants, comme l'on négocie avec un ennemi redoutable qui se révèle tout à coup soutenu par des forces qu'on ne peut plus mépriser.

Hélas ! les explosions de colère, qui de temps en temps se produisent sur le sol de notre cher pays, disent assez tout ce que l'on doit craindre de cette ruine de l'idée d'autorité et des appétits divers que rien, en dehors d'elle, ne peut plus maîtriser. Tout se désagrège, tout croule, la société chancelle sur ses bases, et les plus optimistes eux-mêmes se demandent avec terreur ce que sera demain une société dont toutes les dignes semblent rompues, et qui court à toutes les catastrophes.

Elle a dit à Dieu : *Nous ne voulons plus de vous* (5), et en brisant les liens

(4) *Accipe Spiritum sanctum ad robur.* [PONT. ROM.]

(5) *Dixerunt Deo: recede à nobis.* [JOB. XXI, 14.]

qui la retenaient à Celui qui était sa Providence, elle s'est privée de l'unique frein qui pouvait la contenir.

Et dès lors, en guerre à la fois avec Dieu qui est au-dessus d'elle et avec les passions qui grondent au-dessous, que peut-elle, cette pauvre société humaine, sinon périr ? Ah ! que ne fait-elle la paix avec Dieu, pour se tourner victorieusement contre l'unique ennemi d'en bas !

Nous savons bien que, pour conjurer ce danger, on essaye de réconcilier l'homme avec lui-même, et de trouver les transactions qui doivent terminer, dit-on, les luttes fratricides. Certes, on ne peut qu'applaudir à ces essais généreux et remercier ceux qui les tentent ; mais nous leur dirons : Hommes de bonne volonté, négociateurs crédules, vous perdez votre temps ; le mal est plus profond, le remède est plus haut ; ce n'est pas avec l'homme qu'il faut réconcilier l'homme, mais avec Dieu d'abord, en lui faisant comprendre que l'autorité de Dieu réside dans ceux qui sont ici-bas ses représentants. Tant que vous n'aurez pas fait cela, vous n'aurez rien fait ; tout au plus vous aurez jeté un peu de cendre sur le brasier des colères humaines, et elles ne se raviveront bientôt que plus vives et plus intenses.

Ce remède, que les sages du monde ne veulent pas employer, nous aurons pour mission de vous le montrer sans cesse, nos très chers frères, en vous rappelant par le caractère sacré dont nous sommes revêtu, par nos leçons, par nos exemples que toute autorité vient de Dieu ; que quiconque a une parcelle légitime de cette autorité a droit à notre respect, même lorsqu'il ne la porte pas avec toute la dignité désirable, et qu'il faut regarder comme des malfaiteurs ceux qui, sous prétexte de combattre les excès de l'autorité, s'attaquent à l'autorité elle-même, comme s'ils ne voyaient pas qu'en voulant faire œuvre de moralisateurs, ils font œuvre de révolutionnaires, et que le mal qu'ils opèrent est cent fois plus désastreux que le mal qu'ils veulent guérir.

Oh ! nous savons que ces ardents aiment volontiers à citer la maxime des docteurs : *plutôt le scandale que l'abandon de la vérité* (6). Mais ils devraient se souvenir que ces docteurs ont enseigné aussi avec le docteur par excellence, saint Paul, que l'amour de la vérité ne demande pas qu'on l'enseigne en faisant jaillir des éclaboussures, et qu'il y a pour elle une opportunité créée par les circonstances dont il serait injuste de ne pas tenir compte.

A Dieu ne plaise que nous la trahissions jamais cette vérité, nos très chers frères ; vous nous trouverez toujours parmi ces pontifes dont parlait l'éloquent saint Grégoire de Nazianze qui, malgré leur désir de modération et de paix, ne supportent plus de rester doux et faciles, quand leur silence et leur repos trahiraient les intérêts de Dieu (7).

Mais c'est à vous aussi de savoir reconnaître ceux qui travaillent parmi

(6) *Melius est ut scandalum orietur quam veritas deseratur.*

(7) *Qui tametsi aliqui peccati ac moderati, hic tamen in re lenes et faciles esse non sustinent, cum per silentium et quietem Dei causa proditur.* [GREG. NAZ. orat. de St. Athan.]

vous et qui nous donnent dans le Seigneur, avec leurs conseils, le dévouement de leur direction, et de les avoir en particulière affection, à cause de l'œuvre importante qu'il accomplissent parmi vous (8).

A vous de saluer avec respect toujours leur autorité, en voyant, derrière l'homme fragile qui la porte, la majesté de Dieu lui-même qui la lui a communiquée, pour qu'il reste, au milieu du monde qui se désagrège, le représentant le plus attiré de cette autorité si méconnue aujourd'hui.

(8) *Regamus vos, fratres, ut noveritis eos qui laborant inter vos et præsunt vobis in Domino et monent vos, ut habeatis illos abundantius in caritate propter opus illorum (I THESS. v 12.)*

AUX LACS

des Commissaires et Bouchette

Plusieurs journalistes et correspondants de Québec, accompagnés par les représentants de la Société de Colonisation de St-Sauveur et par quelques officiers du ministère des terres de la Couronne, viennent de visiter les vastes et superbes régions du Lac des Commissaires et du Lac Bouchette.

Les excursionnistes partis vendredi le 16 à 9 hrs. A. M. arrivaient à la petite station du Lac des Commissaires à 4 hrs. P. M. Une douzaine de planches attendaient les voyageurs pour les transporter sur les bords du lac. Le trajet fut des plus mouvementé à travers les ornières, et les cailloux, par une route tracée sur le dos des collines, ou accrochée à leurs flancs. Pendant un mille, nous ne voyons d'abord qu'une immense forêt de squelettes d'arbres calcinés ou blanchis. Il y a quelques années un formidable feu de forêt ravageait toute cette partie, qui est restée d'un bien triste aspect. Peu à peu, nous laissons derrière nous la forêt blanche pour nous enfoncer dans le bois touffu d'épinettes, de bouleaux et de cormiers. Nous passons devant le vieux camp des Pélisson qui fut la première habitation de cette région. Les frères Pélisson étaient plutôt des coureurs de bois que des colons, de sorte que leurs défrichements furent peu considérables. A mi-chemin, du haut d'une rampe, nous voyons à gauche une resplendissante nappe d'eau : c'est le lac Léandre, perdu, encaissé dans de petites collines boisées et qui, après un cours bien paisible, se décharge soudain en cascades dans le Lac des Commissaires par la rivière Pourrie, formant une force hydraulique, capable de faire marcher une scierie, ce qui répondrait aux besoins actuels des colons.

Le soleil déclinait déjà lorsque les voitures atteignirent les bords du lac où sont échelonnées les quelques maisonnettes de la colonie. A travers les souches pousse une abondante moisson, blé, avoine orge, pois patates etc; la récolte de foin a été bonne dans toute cette région. Ce premier coup d'œil laisse une favorable impression de l'ensemble de cette colonie si bien assise sur les bords du grand lac. — Nous nous installons dans une im-

mense *marquise* solidement fichée sur un coteau tout près du lac et à quelques arpents de la rivière Pourrie.

Un souper champêtre nous est servi sous la tente. M. l'abbé Bilodeau, curé du lac Bouchette et M. l'abbé Marsan, de North Lyndon, Maine, sont les hôtes des excursionnistes ; puis la faim apaisée, commencent les discours. De nombreux et éloquents orateurs parlent tour à tour, de colonisation, de rapatriement, en appuyant sur la note patriotique. Quelques-uns font l'histoire de la Société de Colonisation de Saint-Sauveur, et de sa colonie. M. Marsan, un colon de l'endroit, frère de l'abbé Marsan, expose au nom des siens les besoins de la colonie. M. Marsan qui personnifie le vrai type du colon-pionnier est chaleureusement applaudi et tous se proposent d'employer leur influence et leur plume à aider cette vaillante phalange de colons. Les besoins coloniaux sont ceux que nous mentionnions dans la *Vérité* il y a quelques semaines : Faire réparer la route de la station au lac ; doter la colonie d'un service postal, et d'une scierie qui permettrait aux habitants de se construire des maisons, une chapelle et un école ; puis relier les deux rives du lac par un pont. L'emplacement de la chapelle a été tout dernièrement choisi par Mgr Labrecque dans une visite au lac : ce sera, je crois, à l'endroit où la route de la station se bifurque pour côtoyer le lac du nord au sud.

Le soir est maintenant descendu sur les coteaux : dans la forêt où l'on ne voit le ciel qu'à travers les hauts sapins, le soir est étrange, plein de mystère et de religieux silence ; sur les eaux ridées du lac on croirait voir des épaves géantes de bâtiments sombrés et qui surnagent échoués sur des écueils : ce sont des îlots qui se profilent à la lumière des astres.

L'heure du coucher arrive, chacun rentre sous tente, pour s'endormir bientôt, au bruit monotone des eaux battant les galets et aux derniers pétilllements d'un bûcher qui va s'éteindre.

Le lendemain matin, les deux prêtres qui nous accompagnent vont dire leur messe dans une habitation en construction à quelques arpents de notre campement. C'est bien dans un pareil sanctuaire, qu'on comprend toute la grandeur du Saint Mystère : Dieu doit se plaire à descendre au milieu de cette pauvreté, qui n'a pour tout décor que la richesse de la sauvage nature.

Les explorations commencent ; les uns remontent le lac, passant devant l'île de la Croix, Pointe-Fine et atterrissent à quelques arpents de l'îlot Crémazie, pour visiter les colons. D'autres font le tour de la colonie en voiture. Une troisième escouade se dirige vers l'île St-Joseph pour visiter le site du pont.

Voici quelques renseignements qui donneront une assez juste idée des travaux à accomplir pour relier le canton Malherbe à Crespien en passant par l'île St-Joseph. Un terrassement de 400 pieds pour faire communiquer la rive est avec l'île, là une route de quelques arpents, puis un pont avec deux quais de 25 pieds et un tablier

de 100 pieds, unirait l'île à une presqu'île : il ne resterait alors qu'à faire un terrassement de 200 pieds pour terminer la communication.

Le canton Crespien qui contient 24.933 acres de terres et qui est traversé par les rivières des Commissaires, de la Perche, des Epinettes-Rouges et du Rat-Musqué, unirait ses ressources à celui de Malherbe qui est de 28.550 acres, mais dont les deux premiers rangs seuls sont avantageux pour la colonisation.

Nous contournons l'île St-Joseph, la magnifique propriété de M. C. J. Magnan, rédacteur de l'*Enseignement primaire*. Cette île qui a une superficie de 84 arpents est très bien boisée en pins, merisiers, bouleaux et épinettes ; déjà une dizaine d'arpents sont cultivés et autant sont en *abattis*. M. Magnan n'aura pas de peine à mettre en valeur son nouveau domaine qui est des plus attrayants avec ses caps verdoyants et ses baies profondes.

En passant nous atterrissons sur le lot du directeur de la *Vérité*. Quatre arpents sont prêts à recevoir la semence ; dans quelques jours on commencera la construction d'un camp de 25 pieds carrés. Ce sera la première habitation du canton Crespien et elle s'élèvera sur un coteau de 40 pieds environ, dominant le lac et permettant au regard de s'y promener sur une étendue de 12 milles.

Il est bon de dire que les eaux du Lac des Commissaires sont baissées d'à peu près quatre pieds depuis quelques jours. Tout autour du lac se dessinent de belles grèves de sable jaune qui étaient disparues depuis plusieurs années sous le déluge occasionné par la digue des Américains à la sortie du lac. C'est le propriétaire d'une scierie de Bouchette qui a rendu ce bon service aux colons, tout en s'occupant de ses propres intérêts. Afin de descendre 40,000 billots qui étaient échoués sur le lac Ouiatchouan, on a brisé la digue qui retenait les eaux du Lac des Commissaires et on a, par ce moyen, fait hausser le niveau du lac Ouiatchouan. Il paraît maintenant que le club Nonantum a donné des ordres pour que la digue soit reconstruite. S'il en est ainsi, il serait temps pour la Société de colonisation de St-Sauveur d'agir, car on sait que d'après l'enquête faite l'an dernier au sujet de cette obstruction, les Américains devaient être forcés de la faire disparaître.

La journée du samedi est terminée. Le soleil va disparaître. Une brise fraîche nous tient groupés autour d'immenses feux, en attendant l'heure du coucher, qui ne tarde pas à venir. Ce soir on s'endort en se croyant sur mer : le vent se joue dans les attaches de la tente, et fait clapoter furieusement les eaux sur les cailloux du rivage.

Dimanche. — Une grande activité règne ce matin dans le camp, chacun fait son paquet et monte en voiture pour se rendre au Lac Bouchette à dix milles plus au nord. Chemin faisant, nous visitons les lots des colons qui sont échelonnés sur notre parcours ; partout on semble heureux et la récolte est pleine de promesse. Nous côtoyons le petit lac Rond, puis le lac à la Truite, nous escaladons une affreuse

montagne de sable et nous voilà maintenant trottant sur la route de Bouchette. Nous sommes dans le canton Dablon, — nommé ainsi pour honorer la mémoire du Père Claude d'Ablon. Ce canton mesure 18,690 acres et compte 10 rangs dont 4 seuls sont colonisés. Nous ne tardons pas à apercevoir les lacs Bouchette et Ouiatchouan qui forment, à leur décharge, une chute d'eau de 236 pieds. Le village de St-Thomas d'Aquin nous apparaît au loin avec son clocher, brillant sous les feux du soleil et ses maisons pavées, se mirant dans les eaux. Deux scieries et une fromagerie donnent une grande activité à la place ; un petit pont relie les rives du lac.

Nous nous installons à la hâte dans la grande salle publique ; le dernier tintement de la cloche nous invite bientôt au saint Office. La chapelle est élégante et spacieuse ; une foule recueillie et pieuse l'encombre. M. le curé Bilodeau chante la grand'messe ; le sermon est donné par M. l'abbé Marsan, la partie musicale est exécutée par les excursionnistes ; la quête est faite par une demoiselle de l'endroit, accompagnée d'un visiteur.

Après la messe des discours patriotiques sont prononcés avec entrain à la porte de l'église. Dans l'après-midi nous visitons St-François de Salles qui est à six milles du lac Bouchette. Cette paroisse est située dans le canton Dequen, lequel a une étendue d'environ 70 milles carrés et est arrosé par une rivière bien connue la Métabetchouan. Ce fut en effet à l'embouchure de cette rivière que le Père François Crépiau construisit en 1676 la première chapelle pour les Algonquins et les Montagnais de cette région à laquelle il donna le nom de mission St-Charles.

Nous visitons aussi l'île Montmorency, dans le lac Ouiatchouan, qui est la propriété de M. A. J. Turcotte, de Québec.

Le soir nous passons une agréable veillée chez M. Delisle, marchand et industriel de l'endroit ; à 11½ hrs nous prenons le convoi pour Québec.

Dès leur arrivée ici les journalistes se sont mis en devoir d'accomplir leurs promesses envers les colons.

M. L. J. Demers, président de la Presse Associé de Québec, et M. Paty, président de la Société de Colonisation de Saint-Sauveur ont adressé au directeur des postes, une demande de service postal pour le Lac des Commissaires.

Quelques ouvriers de St-Sauveur et du Faubourg St-Jean Baptiste, se proposent de partir sous peu pour aller s'établir dans la nouvelle colonie ; plusieurs jeunes gens de St-Roch, nous dit-on, étudient les avantages qu'ils auraient d'aller s'enfoncer dans la forêt.

Mardi soir il y a eu dans la salle St-Pierre une grande assemblée. Les excursionnistes ont fait part au public de leurs impressions de voyage et se sont montrés de véritables apôtres de la Colonisation.

Les gravures obscènes

M. Cambon, ambassadeur de France à Washington, en protestant contre l'étalage et la vente des gravures obscènes dans les rues de Paris, s'est fait le porte-parole de toutes les honnêtes gens, le vengeur de la morale outragée et de la conscience publique.

La police s'est émue des paroles révoltées de monsieur l'ambassadeur ; elle vient, nous dit-on, d'entreprendre une campagne énergique contre ce commerce honteux. Je doute fort que l'on parvienne à le faire disparaître entièrement ; mais, c'est déjà beaucoup que de l'empêcher de se pratiquer ouvertement sur la voie publique.

C'est incroyable ce qui s'est vendu de ces saletés, pendant l'Exposition ! Ce que les visiteurs en ont rapporté dans leurs foyers, de ces soi-disant "Souvenirs de Paris" !

A tous les coins de rues, à la porte d'un grand nombre de restaurants, le touriste était assailli par une bande sans cesse renouvelée de camelots qui offraient, pour quelques sous seulement, des cahiers d'images simplement grivoises ou tout à fait dégoûtantes — selon que le client présumé paraissait être ordinaire ou exceptionnel.

Fait digne de remarque, ce sont les étrangers qui encouragent avec le plus d'empressement ce commerce infâme. En veut-on la preuve ? Ecoutez ce que dit M. Bérenger, le président de la "Société contre la licence des rues."

Cette sorte d'étalage est beaucoup plus considérable en été qu'en hiver et la raison en est qu'à cette époque, les étrangers abondent. Des milliers de personnes viennent passer quelques jours à Paris pour se donner ce qu'elles appellent naïvement du bon temps et le crient très haut ; c'est ce qui fait que la ville prend pour elles une certaine couleur. Si Paris veut grandir en decorum et en dignité, il faut que les étrangers y participent.

Bien plus, s'il faut en croire le pasteur d'une église protestante française, ce sont les Anglo-Saxons qui sont responsables de ce qui se passe à Paris, à cette époque de l'année, et il ajoute que "les locataires des kiosques l'ont assuré que les Américains étaient leurs meilleurs clients".

J'ai entendu plusieurs Français éminents m'assurer que les "boîtes" où se donnent les spectacles obscènes, ne vivraient pas quinze jours, si elles n'étaient assiégées littéralement par les étrangers et plus spécialement par les Anglo-Saxons qui savourent avec une délectation indéfinissable ces sortes d'expositions malsaines et indigestes.

Je comprends l'indignation des honnêtes gens qui résident à Paris, mais ils ont tort de s'en prendre aux étrangers ; ce n'est pas à ces derniers à faire la police de la capitale de la France. Que n'a-t-on pas fait pour les attirer ? La police a fermé les yeux, laissant les endroits malfamés se multiplier par centaines ; elle n'intervenait que lorsque les choses devenaient tellement dégoûtantes qu'elles donnaient des haut-le-cœur aux plus blasés. N'ai-je pas lu dans une feuille française, que c'était tant pis pour les bêtes qui s'y laissaient prendre ; qu'après tout, les gros sous restaient dans les goussets français. On ne pouvait être plus cynique.

Trop longtemps, les honnêtes gens, scandalisés, écœurés, sont restés enfermés chez eux, laissant la carrière ouverte à tous les excès, à toutes les débauches. Aujourd'hui, ils s'organisent pour la lutte ; il est un peu tard, s'il n'est pas trop tard.

Je sais bien qu'il y a le Paris qui s'amuse et le Paris qui étudie, travaille et produit ; mais celui-là, par cela même qu'il est plus remuant, plus tapageur, plus encombrant, jette l'autre dans l'ombre ; et le touriste superficiel, inattentif et jouisseur, qui ne fait que traverser la capitale, emporte l'impression d'un Paris ville de joie et de plaisir, rendez-vous des pitres ridicules et des danseuses dévergondées... Grâce à Dieu, il y a aussi le touriste intelligent, consciencieux, laborieux, qui voyage pour s'instruire et qui rapporte de Paris une toute autre impression ; il a visité ses magnifiques églises, ses monuments et ses promenades incomparables ; il a parcouru ses musées et ses écoles, et Paris est devenu pour lui le centre véritable de la beauté et de la science.

Le voilà le vrai, le seul ami de la France ; il est juste que la police le protège et écarte de ses pas le scandale et la licence. C'est pour celui-là que Paris grandira dans l'estime des honnêtes gens..... Les autres le ridiculisent, le rendent odieux, en lui faisant l'hommage de leurs viles passions et de leurs honteuses convoitises.

M. Cambon a droit à nos félicitations et nous les lui prodiguons sans réserve.

J. B. L.

La loi contre les associations

En France

Quand les empereurs romains persécutaient les chrétiens, c'était au nom de la patrie en danger ; on les mettait à mort parce que leur genre de vie, très régulier d'ailleurs, en faisait de mauvais citoyens, hostiles à la république romaine. Jésus-Christ en avait averti ses apôtres : "On vous mettra à mort et ceux qui vous persécuteront croiront faire un acte agréable à Dieu." Ce qui n'empêchait pas que les bourreaux des chrétiens étaient inspirés par Satan.

Après dix-neuf siècles, les choses n'ont pas changé, l'ère des persécutions se continue au nom des raisons d'Etat, et c'est encore pour sauver la république qu'on frappe les ordres religieux. Salomon nous a dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil ; il ne faut donc pas être surpris des entreprises du gouvernement français ; mais donnons nous garde de prendre le change sur le motif qui le guide.

Ici, au Canada, nous avons certains journalistes qui plaident en faveur de ceux qui font des lois iniques contre les ordres religieux et ces journalistes veulent accréditer l'idée que de telles lois ne sont, après tout, que des mesures de sûreté inspirées par la prudence des chefs d'Etat. N'en craignons rien. Au fond de l'arrière-boutique, c'est Satan qui siège et qui, comme aux premiers temps du christianisme, excite la rage des persécuteurs. Il peut se faire que, parmi les admirateurs de semblables lois, tous ne soient pas également coupables ; mais, a coup sûr, ils sont trompés.

Dans une réunion tenue dernièrement en France par l'Association de la jeunesse catholique, l'Amiral Cuverville a pris la parole pour dire :

On frappe les religieux parce qu'ils sont l'avant-garde de l'armée de l'Eglise..... Mais la bataille n'est pas finie. Je crois que la loi des associations est le pré-

lude d'une grande guerre religieuse, dont le premier acte sera la dénonciation du Concordat ; le second, la fermeture des églises et l'interdiction du culte public, peut-être la persécution violente.

Mais je crois aussi que le troisième acte sera le triomphe de la religion catholique, restaurée avec son clergé régulier et séculier ; avec son clergé grandi, fortifié, épuré par la persécution.

Soyons en garde. Rappelons nous l'histoire de toutes les persécutions. L'Angleterre, sous Henri VIII et sous sa fille Elisabeth, bannissait et torturait les religieux et les prêtres pour des raisons d'Etat. On sait ce qu'il en était ; il n'y a que des ignorants qui se laissent prendre à ces histoires-là.

Quand les philosophes du XVIIIe siècle firent abolir la société de Jésus, c'était pour les mêmes motifs qu'on a invoqués depuis : *raisons d'Etat*. L'histoire se répète de siècle en siècle. La guerre religieuse jusqu'au dernier jour du monde sera entre Jésus-Christ et Satan : il faut être sous l'étendard de l'un ou de l'autre ; pas de neutralité.

X...

LE CABINET FEDERAL

— ET —

LE REPOS DOMINICAL

Le 23 juillet dernier la requête suivante a été adressée à M. Laurier :

A l'hon. Sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada, Ottawa.

Honorable Premier Ministre,

Nous soussignés, conducteurs, mécaniciens, serre-freins et chauffeurs sur le chemin de fer Intercolonial, de la division de la Province de Québec, protestons de notre dévouement et de notre obéissance à nos chefs et supérieurs et sommes toujours prêts à travailler, de toutes nos forces, à tout ce qui concerne l'Intercolonial.

Nous nous adressons directement à vous, Premier Ministre catholique, pour le redressement d'un grief, vous suppliant de faire disparaître une injustice à laquelle nous sommes soumis depuis au-delà de sept ans. Nous voulons parler du travail et de la circulation des trains de marchandises, le saint jour du dimanche.

Nous sommes peinés de dire que nous sommes soumis à un labeur continu tous les dimanches de l'année et de plus, nous constatons que la circulation des trains de marchandises est plus considérable durant ce saint jour qu'en tout autre de la semaine et que, souvent, il n'y a rien à faire le lundi.

Ce qui est plus malheureux et plus incompatible avec nos idées religieuses, c'est qu'il n'y a que dans la Province de Québec que l'on voit un tel état de choses ; dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, toute circulation des trains cesse le dimanche.

Pourquoi, Honorable Monsieur, nous, employés catholiques de la Province Québec, ne serions-nous pas traités sur le même pied ? C'est la demande que nous soumettons humblement à votre considération, étant convaincus que vous y apporterez toute votre attention.

Veillez nous croire,

Hon. M. le Premier Ministre,

Vos dévoués partisans.

Rivière-du-Loup (en bas).

Cette très légitime requête des *dévoués partisans* des M. Laurier a été transmise à ce dernier par M. Charles Gauvreau, député fédéral pour la circonscription dans laquelle résident ou travaillent les signataires de la susdite pétition.

Maintenant, savez-vous la réponse qui a été faite par le catholique Laurier ?

Lisez ce billet :

Ottawa, 27 juillet 1901.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 25 de ce mois. L'administration de l'Intercolonial est d'opinion qu'il ne serait pas opportun dans le moment de changer l'état de choses qui toujours existé sur cette ligne, dans la province de Québec.

Votre bien dévoué,

WILFRID LAURIER.

L'Intercolonial étant la propriété de l'Etat, ce que M. Laurier appelle l'opinion de l'administration de l'Intercolonial n'est rien autre chose que l'opinion du cabinet dont il est le chef, et, d'après cette opinion, il ne serait pas opportun que, sur ce chemin de fer, on cesse le trafic lorsqu'arrive le dimanche ; en d'autres termes, il ne serait pas opportun de tenir compte de la loi divine qui prescrit le repos dominical.

M. Laurier ajoute que cet état de chose a toujours existé dans la province de Québec. Sur ce point il est contredit par les signataires de la requête qui, eux, déclare que c'est seulement depuis moins de huit ans qu'ils sont soumis à cette injustice particulière, — injustice dont, paraît-il, on est exempt sur les sections de l'Intercolonial situées dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

Voilà une situation non seulement anormale, mais absolument intolérable, et la réponse que l'on vient de faire à la requête des employés de l'Intercolonial prend les proportions d'une insulte à Dieu.

Le catholique M. Laurier et ses collègues disent virtuellement : il ne nous paraît pas opportun de nous occuper de l'observance d'un commandement divin ; vous, ouvriers attachés à l'exploitation d'un chemin de fer d'Etat, vous allez continuer à transgresser la loi du repos dominical, car nous entendons faire circuler nos voitures pour marchandises le dimanche comme la semaine, dans les limites de la province de Québec.

Et les *dévoués partisans* qui, dans l'inquiétude de leur conscience, ont demandé de ne plus être astreints à un travail prohibé, paraissent avoir accepté sans protestation, la froide réponse du Premier Ministre. Et le député qui avait bien voulu leur servir d'intermédiaire est, sur cette question, aussi muet que les signataires de la requête.

Dans le *Soleil* du 7 août, M. Charles Gauvreau a bien exhalé ses griefs contre l'administration du chemin de fer intercolonial : il s'est plaint de l'état du remblais et des fossés, il s'est plaint qu'une gare incendiée il y a déjà plusieurs mois, à Trois-Pistoles, n'avait pas encore été rebâtie, et que la construction de la gare de Fraserville avait été confiée à un *bleu*, mais ne voulant pas être sérieusement désagréable à sir Wilfrid, il n'a pas dit un mot du travail du dimanche et de la lettre que son chef politique vient d'adresser à ceux qui ont demandé le redressement d'un très légitime grief.

Il n'est pas d'un courage téméraire, notre Charles.

A PARAY-LE-MONIAL

(De la *Vérité Française*)

Paray-le-Monial, 1er juillet.

Le cycle s'achevait hier des hommages publics rendus au Sacré-Cœur de Jésus à l'occasion du changement de siècle. La manifestation, semble-t-il, a dépassé en grandeur et en faveur toutes les précédentes. Et, certes, les circonstances commandaient ce redoublement d'éclat. La France, à qui le Fils de Dieu a prodigué ici ses appels de miséricorde et ses promesses de protection privilégiée, n'est-elle pas en butte aux assauts, plus furieux que jamais, du satanisme ? Les ordres religieux, par le canal desquels nous furent transmis les desseins du Cœur de Jésus sur nous, ne sont-ils pas irrévocablement voués à la destruction ou à la servitude, par une loi qui, nantie de l'accord des deux Chambres, est depuis deux jours à la signature du chef de l'Etat ?

La Compagnie de Jésus, qui prit une part à bon droit prépondérante à la propagation des révélations du Sacré-Cœur, n'est-elle pas marquée pour les prescriptions les plus impitoyables, et ne va-t-elle pas devoir abandonner tous ses collègues et toutes ses œuvres ? Ces iniquités, sans doute, n'ont été dénoncées à aucune heure de la journée d'hier, ou du moins les allusions qu'on y a faites ont été si voilées qu'on a pu se demander si ces prétéritons étranges devaient être attribuées à l'indifférence ou à la peur : mais, en fait, c'est sous le coup des pensées angoissantes inspirées par ces iniquités que la foule des pèlerins s'est montrée hier plus empressée et que leurs supplications sont montées plus ardentes vers le ciel, pour faire violence à la clémence du Christ qui aime les Francs.

Deux trains spéciaux avaient été formés dans la capitale pour en amener les pèlerins de toutes ces gares situées au nord et à l'ouest de Paray-le-Monial. Et ces deux trains, partis de Paris samedi à onze heures du matin et à dix heures du soir, se sont accrus de nouveaux contingents sur tout leur parcours, à Montargis, à Gien, à Nevers, à Moulins. Le dimanche matin, Lyon et tout le Sud-Est a déversé des milliers d'hommes dans la petite ville favorisée des apparitions divines, pendant que d'autres trains encore amenaient du Nord-Est des Francs-Comtois et des Bourguignons.

Peu à peu, Paray-le-Monial voyait s'assembler ainsi autour des sanctuaires bénis jusqu'à trente mille hommes, d'aucuns disent trente-cinq mille, et ces chiffres sont d'une éloquence qui dispense de tout commentaire. Notez d'ailleurs que les hommes seuls étaient conviés à cette manifestation, et qu'ainsi elle revêt un caractère d'énergie consciente et de virile résolution. D'autre part, la température était telle, samedi, que le voyage a été réellement pénible pour le plus grand nombre, qui ont supporté avec une vaillante sérénité le poids du jour et de la chaleur, *pondus diei et aestus*.

Mais venons au récit de la grande journée. Dès l'aube, l'étroite chapelle

de la Visitation est assiégée par les pèlerins qui viennent s'approcher de la sainte table au lieu même des premières apparitions du Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie. A six heures et demie, c'est S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, qui montait à l'autel, entouré des élèves de son grand séminaire ; et le silence n'était troublé que par le va-et-vient des pèlerins et des prêtres, cherchant les uns et les autres le moyen de satisfaire à temps leur dévotion. Après avoir communiqué ses séminaristes au pied de l'autel, Son Eminence s'est rendue à la grille derrière laquelle prient sans relâche Visitandines cloîtrées, et leur a distribué à leur tour le corps sacré de l'Ami divin auquel elles ont immolé généreusement leur vie. Pendant l'action de grâces du cardinal, c'est Mgr Lelong, évêque de Nevers, qui a célébré le saint sacrifice, tandis que d'autres prêtres et religieux se partageaient les autels adossés aux murailles latérales de la chapelle, sous les riches bannières, qu'ont suspendues aux voûtes les pèlerinages du passé, les lampadaires aux flammes vacillantes, autour des innombrables *ex-voto* qui attestent la piété française, et dont le plus somptueux est assurément la chasse où reposent les restes de la bienheureuse Voyante.

Après les dévotions privées, après les effusions secrètes du cœur humain, sacramentellement uni au Cœur divin, voici l'heure des manifestations publiques. Déjà, d'ailleurs, dans la basilique paroissiale, à la sévère et curieuse architecture romane, comme à la maison du vénérable P. de la Colombière, comme aussi dans l'enclos des chapelains, des messes basses ont été célébrées, et des milliers de pèlerins se sont agenouillés pour prendre part au banquet eucharistique. Mais, à neuf heures et demie, tous les groupes jusque-là disséminés s'assemblent dans les allées et sur les pelouses du vaste enclos, pour assister à la grand'messe qui va être chantée du haut de l'estrade richement aménagée pour la circonstance.

Autour de l'estrade sont rangés en cercle les bannières et les drapeaux sur les quels a été brodée l'image du Sacré-Cœur. Et tandis que la foule des pèlerins s'étend à perte de vue devant l'autel improvisé, de chaque côté duquel s'élèvent le trône cardinalice de l'Eme Perraud et le trône épiscopal de Mgr Lelong, l'on a réservé derrière l'estrade quelques places spéciales à des pèlerins de marque, dont la présence offre à divers titres une signification qui a son prix : Mgr le comte d'Eu et son fils le prince Antonio ; l'amiral de Cuverville, sénateur du Finistère ; M. de Gailharn-Bancel, député de l'Ardèche ; M. Savary de Beauregard, député de la Vendée. Survient le général de Charette, portant la bannière de Patay, et suivi d'un groupe compact de ses anciens et fidèles zouaves. Le général se place derrière l'estrade, au milieu du demi-cercle formé par les oriflammes assemblés.

Citons encore quelques noms dans cette immense foule de pèlerins de toutes catégories et de toutes conditions sociales : le prince Renier, huitième

filis de Mgr le comte de Caserte ; l'amiral Mathieu, MM. Amédée de Béjarry, sénateur de la Vendée ; le duc des Cars, Debanne, ancien avocat-général ; comte de Kergorlay, frère de l'ancien député de la Haute-Loire ; comte de Morard, marquis de Ponas, comte Elzéar de Sabran, Fernand de Vaulx, Laurent Dugas, Emmanuel et Henry Lucien-Brun, Joseph Rambaud, directeur du *Nouvelliste de Lyon* ; M. l'abbé Henri Graux, vicaire général d'Arras ; le R. P. Coubé, de la Compagnie de Jésus, l'âme du pèlerinage et son éloquent interprète si des raisons inexplicables ne fermaient ses lèvres.

Et c'était un spectacle profondément émouvant que celui de ces milliers d'hommes debout, tête nue, dans l'attitude de la prière et du recueillement, tous visiblement pénétrés de la grandeur de l'acte qu'ils accomplissaient en affirmant leur confiance sans limites dans les promesses de salut dont l'amour divin a favorisé la France. C'est dans ces sentiments qu'ils suivaient les chants liturgiques, ceux de la Commémoration de saint Paul, exécutés par les élèves du grand séminaire d'Autun.

Après l'évangile, M. l'abbé Garnier, de cette voix forte qu'on n'ignore plus, a exprimé, au point de vue religieux, les sentiments qu'excitait le pèlerinage d'hier. Allocution plutôt optimiste, en dépit du dragon dont l'orateur a signalé trop évasivement les redoutables coups de queue, sans préciser leur énormité et sans énumérer leurs ravages. Du moins, il a eu le mérite de signaler parmi les maux qui ont déterminé Notre-Seigneur aux mémorables apparitions de Paray-le-Monial, la déclaration de 1682 et les erreurs gallicanes qui s'y étalèrent.

Pourquoi faut-il qu'après cette allocution, qui conviait en définitive les cœurs à la vaillance, on ait incontinent donné la consigne, pour la procession du soir, de dissimuler dans les rues de Paray les drapeaux ornés de l'emblème du Sacré-Cœur, sauf à les dérouler seulement dans l'enceinte du couvent de la Visitation et de l'enclos des Chapelains ? Il s'agissait par là, paraît-il, de respecter un arrêté municipal, et la légalité était intéressée à cette attitude. Mais où n'ira-t-on pas avec cette légalité. Et si l'on ne saisit pas, pour prendre les libertés nécessaires, les occasions où l'on est réuni, comme hier au nombre de trente mille hommes, quand les retrouvera-t-on ? Nous le demandons à qui de droit.

Au demeurant, les acclamations au Sacré-Cœur, poussées unanimement après la messe, ont été magnifiques, comme aussi la cérémonie de la bénédiction des étendards par S. Em. le cardinal Perraud. A remarquer l'ovation spéciale que la foule des pèlerins, au retour de tous ces étendards, a faite à la bannière de Patay.

L'après-midi, grande procession du Saint-Sacrement, formée dans l'enclos des Chapelains, pour revenir au même enclos, en passant par la place de la Basilique, la rue du Périer et celle du général Petit, et en traversant par une faveur extraordinaire, exceptionnellement concédée cette année par S. Em. le cardinal Perraud, le jardin du couvent de la Visitation, où se

trouve le bosquet de noisetiers tant de fois sanctifié par la présence du Fils de Dieu daignant apparaître à la bienheureuse visitandine pour lui confier ses miséricordieux desseins sur la France.

Trois heures durant, les pèlerins, marchant généralement quatre de front, ont défilé suivant ce pieux itinéraire, cueillant au passage des feuilles de noisetier. Confréries, patronages, cercles, corporations de toutes sortes se succédaient sans relâche, avec leur allure et leur physionomie spéciale, leurs chants alternant avec les prières, et tous implorant le Sacré-Cœur pour le salut de la France. De tous ces groupes, le plus pittoresque assurément c'était la confrérie royale des pénitents gris d'Avignon, précédée de sa haute bannière portée par son gonfalonnier, et conduite par ses présidents, le baron Duplessis de Pouzilhac et le comte de Barbeyrac de Saint-Maurice.

Enfin, le rassemblement de l'interminable cortège s'est achevé autour de l'estrade de l'enclos des Chapelains, où la bénédiction du Très-Saint-Sacrement a été précédée d'une allocution du R. P. Lemius, des Oblats de Marie-Immaculée, supérieur des Chapelains de la Basilique de Montmartre. Sa voix stridente a répété les tendresses du Sacré-Cœur envers la France et redit les magnificences de l'amour divin. Un instant des applaudissements ont éclaté, c'est quand le prédicateur a eu la pensée, rappelant la nuit de Loigny, de saluer Charette et son étendard. Mais, plus heureux que le P. Coubé à Lourdes, le P. Lemius a réussi à comprimer l'enthousiasme de la foule.

Cette ovation à Charette a pris d'ailleurs des proportions délirantes après la cérémonie, quand se dispersaient les groupes de pèlerins. Peu après, une bourrasque se déchainait à travers la ville, et la pluie venait enfin rafraîchir la température qui jusque-là s'était maintenue brûlante.

Ainsi s'achevait une journée radieuse, où la piété des vrais Français s'est surpassée elle-même pour le salut du pays.

PAUL TAILLIEZ

RECETTE

Pour boire frais. — Boire frais ! quelle douce jouissance quand il y a 80 degrés F. à l'ombre. Si vous n'avez pas de glace à votre disposition, agissez comme nous allons vous l'indiquer : Deux heures avant le repas, préparez vos bouteilles et vos carafes, bouchez-les hermétiquement et enveloppez-les avec de vieux tissus. Mouillez abondamment ces tissus et exposez à l'air. Une heure après cette opération, vous arrosez de nouveau, et, au moment de vous mettre à table, vous aurez une boisson sinon glacée, du moins très fraîche.